

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la deux cent quarante-cinquième assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 17 mai 2006.

1/ Ouverture de l'assemblée

2/ Présence des représentants municipaux

- M. Michel Gendron, préfet
- M. Fabien Morin, Ascot Corner
- M. Marc-Jacques Gosselin, Bury
- M. Normand Potvin, Cookshire-Eaton
- M. Denis Ouellette, Dudswell
- M^{me} Véronique Bruneau, East Angus
- M. Normand Côté, Hampden
- M. Jacques Blais, La Patrie
- M^{me} Céline Gagné, Lingwick
- M^{me} Diane Fiset, Newport
- M^{me} Hélène Dumais, Saint-Isidore-de-Clifton
- M^{me} Solange Bouffard, Scotstown
- M^{me} Renée-Claude Leroux, Weedon
- M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier
Mme Chantal Bellavance, secrétaire administrative

3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2006-05-3828

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant et d'ajouter les items suivants au point 6, 7 et 18:

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux
- 3/ Adoption de l'ordre du jour
- 4/ Présence du public dans la salle
 - M. Pierre Durand, Carrefour Jeunesse Emploi du Haut-Saint-François
 - M. Roger Beaudoin
 - M. Yvon St-Jean, Bury
- 5/ Adoption du procès-verbal
 - 19 avril 2006
- 6/ Aménagement, urbanisme, forêt, géomatique
 - Politique relative à la gestion des cours d'eau
 - Ententes entre MRC et municipalités locales relatives à la gestion des cours d'eau
 - Règlement prévoyant les modalités et l'établissement des quotes-parts relatives à la gestion des cours d'eau
 - Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau
 - Entente entre MRC et MRC relatives à la gestion des cours d'eau
 - Conformité Volet II
 - Avis de motion RCI 240-05 Table champêtres
 - Avis de conformité (article 59)
 - Projet mise en valeur forêt
- 7/ Rapport financier

- Adoption des comptes
 - Rapport financier 2005 du secrétaire-trésorier
 - Pacte rural
- 8/ Environnement
- Lieu d'enfouissement technique – suivi du dossier
 - Opérations de l'écocentre
 - GSI Environnement
- 9/ Ruisseau Racey
- Ajournement pour atelier de travail
 - Réouverture de l'assemblée
- 10/ Fibre optique et téléphonie IP
- 11/ Présence du public dans la salle
- M. Marc Belhumeur
- M. Yvon Bégin
- 12/ Réunions du comité administratif
- 5 avril 2006
 - 19 avril 2006
- 13/ Rapport du préfet
- 14/ Rapport du préfet suppléant
- 15/ Rapports des membres du C.A. et du comité de développement
- 16/ Correspondance
- 17/ Recommandations des membres
- 18/ Questions diverses
- Nomination au CA du CLD
 - Comité Gestion matières résiduelles
 - Voie de contournement sud
- 19/ Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

4/ Présence du public dans la salle

Madame Julie Pouliot – Carrefour Jeunesse Emploi – Demande de renouvellement de l'entente projet Places aux jeunes

Madame Pouliot représente M. Pierre Durand qui ne pouvait être présent à cette assemblée. Elle donne aux élus l'information et les statistiques des 3 dernières années du projet Place aux Jeunes. Madame Pouliot demande aux municipalités de reconduire l'entente de renouvellement, avec un ratio doublé, équivalent à 20 \$/100 habitants.

Monsieur Roger Beaudoin

Monsieur Beaudoin remet aux élus une lettre relativement à l'écoulement des eaux (Chemin Paul), à Ascot Corner et explique son problème de ponceau. Il veut savoir si la MRC peut faire quelque chose pour que cette situation soit réglée. À titre d'information Claude Brochu mentionne que des règlements et politiques sont à venir afin de régir les cours d'eau.

Madame Hélène Dumais arrive à ce moment 19 h 50.

Monsieur Yvon Saint-Jean, Bury

Monsieur St-Jean demande aux élus que soit adoptée une résolution dans chaque municipalité afin de préserver l'intégrité du Mont Orford.

5/ Adoption du procès-verbal

RÉSOLUTION N° 2006-05-3829

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Normand Côté, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 19 avril 2006.

ADOPTÉE

6/ Aménagement, urbanisme, forêt, géomatique

Madame Nathalie Laberge est présente pour ce point.

Politique relative à la gestion des cours d'eau, Règlement prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts, Entente M.R.C et municipalités locales et Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la M.R.C. du Haut-Saint-François.

Nathalie Laberge souligne que ces documents sont déposés pour adoption à l'exception du Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux qui, compte tenu de sa complexité, sera présenté pour adoption à la séance du mois de juin soit après la formation offerte au personnel et élus des municipalités le 13 juin prochain.

Madame Laberge explique sommairement le contenu de la politique présentée pour adoption ainsi que des différents règlements et ententes qui en découlent. Les responsabilités de la MRC et des municipalités locales sont également présentées. Madame Laberge insiste sur la méthode de travail et de fonctionnement qu'apporteraient ces outils contrairement au fonctionnement actuel qui comporte plusieurs lacunes et qui entraîne des factures impayées. Plusieurs élus manifestent leur réticence à adopter ces documents lors de la présente séance. Normand Potvin suggère que l'adoption de ceux-ci soit reportée à la séance du mois de juin, soit après la formation offerte. Claude Brochu informe l'assemblée que la M.R.C a la possibilité de faire simplifier cette politique et ces règlements par le procureur au montant approximatif de 1500 \$. Les élus abondent dans ce sens. Madame Laberge mentionne que ce report aura pour effet de nuire aux demandes de travaux dans les cours d'eau déjà déposées. Monsieur Brochu explique qu'en attendant l'adoption de la politique et des règlements qui en découlent, la M.R.C sera dans l'obligation de refuser toute demande de travaux dans les cours d'eau si la municipalité dans laquelle la demande est effectuée refuse de s'engager à assumer la facture complète des honoraires et travaux encourus et dont le demandeur refuse d'acquitter. Les maires acceptent la situation. Kenneth Coates souligne son inquiétude face au service rendu aux citoyens.

RÉSOLUTION N° 2006-05-3830

Sur la proposition de Jacques Blais, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** de mandater Monty Coulombe pour la simplification des règlements avec la MRC de Memphrémagog pour un montant de 1500 \$.

ADOPTÉE

Conformité Volet II

Claude Brochu cite rapidement les divers projets et mentionne que ceux-ci sont tous conformes au schéma d'aménagement révisé.

RÉSOLUTION N° 2006-CA-05-3831

AVIS SUR LA CONFORMITÉ DES PROJETS DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER VOLET II

ATTENDU QUE différents organismes ont soumis des projets dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II, soit les suivants :

- Projet multi-ressources
- Forêt jardinée
- Le Parc des deux rivières
- Vallée heureuse du Mont Élan
- Projet-pilote sur l'éclaircie commerciale
- Centre de Biathlon
- Culture d'actée à grappes noires – Phase II
- Sentier forestier
- Aménagement et valorisation des sentiers d'excursion

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 137.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets ont été transmis le 17 mai 2006 pour approbation par le conseil de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC doit donner son avis sur la conformité de ces projets dans les cent vingt (120) jours de l'expiration du délai prévu à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, soit au plus tard le 17 septembre 2006;

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François rende l'avis suivant :

Les projets déposés dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II, soient les suivants :

- Projet multi-ressources
- Forêt jardinée
- Le Parc des deux rivières
- Vallée heureuse du Mont Élan
- Projet-pilote sur l'éclaircie commerciale
- Centre de Biathlon
- Culture d'actée à grappes noires – Phase II
- Sentier forestier
- Aménagement et valorisation des sentiers d'excursion

sont conformes au schéma d'aménagement révisé en vigueur à ce jour.

Avis de motion

Nathalie Laberge informe le conseil qu'à une séance ultérieure seront présentés un avis de motion et un projet de règlement relatifs à une modification mineure à apporter au Règlement de contrôle intérimaire no 244-05 relatif aux nouvelles installations à forte charge d'odeur (élevage de porcs, de veaux de lait, de renards et de visons) ainsi qu'un avis de motion et un projet de règlement relatifs à une modification mineure du Règlement no 240-05 relativement à l'ajout de nouvelles définitions d'activités dites champêtres.

Avis de conformité (article 59)

Nathalie Laberge informe le conseil que l'entrée en vigueur du règlement 254-05 est effective depuis le 17 mai, soit aujourd'hui même. N'ayant pas eu quorum au comité administratif et n'ayant pas prévu ce sujet à l'ordre du jour de l'assemblée, il est impossible d'accorder des conformités aujourd'hui et ce, même si plusieurs municipalités ont déjà fait parvenir leur règlement. Madame Laberge mentionne également que certaines municipalités ont des lacunes au niveau des procédures d'adoption et que des corrections devront être apportées pour qu'elle puisse accorder la conformité. Toutes les municipalités ayant fait parvenir leur règlement avant le 7 juin prochain se verront accorder un avis de conformité le 7 juin. Ces dernières municipalités pourront procéder à l'émission de permis de construction dès le 8 juin prochain sur confirmation téléphonique de Madame Laberge.

Projet mise en valeur forêt

Nathalie Laberge informe le conseil que la conférence régionale des élus de l'Estrie a signé une entente avec le Ministère des Ressources Naturelles de la Faune et des Parcs pour la mise en place du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts. Elle souligne que les MRC sont admissibles dans le type d'activité d'expérimentation de nouveaux concepts de gestion forestière ou d'aménagement des forêts. Il y a \$20,000 de disponible de cette activité pour 2006-2007. Au nom de monsieur Jacques Lessard, ingénieur forestier de la MRC, Madame Laberge demande l'autorisation de présenter un projet de confection d'un système de suivi des interventions dans les forêts privées et publiques. Le projet doit être déposé au plus tard le 2 juin. Puisque ce point n'a pas été mis à l'ordre du jour de l'assemblée et qu'il manque un maire à la table, une résolution ne peut être

prise à cet effet. Toutefois, compte tenu des délais, il est suggéré que le projet soit monté et déposé. La résolution pourra être prise au comité administratif de la MRC le 7 juin prochain.

7/ Rapport financier

Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2006-05-3832

Sur la proposition de Normand Côté, appuyée par Solange Bouffard **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Salaires :	avril 2006	38,411.37 \$
Comptes à payer :	avril 2006	157,588.89 \$

ADOPTÉE

Je, soussigné, Claude Brochu, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Claude Brochu, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

États financiers du secrétaire-trésorier au 31 décembre 2005

Claude Brochu présente l'ensemble des états financiers au 31 décembre 2005. Les surplus et déficit cumulés sont aussi abordés en conséquence des résultats financiers anticipés. En conclusion, il informe les élus que le rapport du vérificateur sera déposé lors de la rencontre de juin.

RÉSOLUTION N° 2006-05-3833

Sur la proposition de Renée-Claude Leroux, appuyée par Véronique Bruneau, **IL EST RÉSOLU** d'accepter les états financiers du secrétaire-trésorier au 31 décembre 2005.

ADOPTÉE

Pacte Rural

Claude Brochu informe les élus qu'il y a 16 projets déposés pour un total de 653,646.75 \$ et que le budget pour ces projets est de l'ordre de 200,000.00\$.

8/ Environnement

Lieu d'enfouissement technique – suivi du dossier

Claude Brochu informe les élus qu'un mandat d'étude pour l'élaboration des impacts liés à l'éventuelle implantation d'un lieu d'enfouissement technique au parc environnemental de la MRC du Haut-Saint-François a été donné à la firme Teknika et qu'un rapport devrait être remis dans 1 mois. Il y aura ensuite une consultation.

Opérations de l'écocentre

Suite à la lettre reçue de GSI Environnement, Claude Brochu expose aux élus la recommandation du CA.

RÉSOLUTION N° 2006-05-3834

Sur la proposition de Diane Fiset, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** de rouvrir l'écocentre pour une période de 32 semaines, à raison de 30 heures hebdomadaires, au prix proposé par GSI soit 22,900.00 \$ plus les frais découlant de l'usage de la chargeuse et ce, au montant de 75.00 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

GSI Environnement

RÉSOLUTION N° 2006-05-3835

Sur la proposition de Fabien Morin, appuyée par Jacques Blais, **IL EST RÉSOLU** d'accepter le principe de réception des déchets de table mis dans des sacs biodégradables provenant de la région de Toronto au bioréacteur à raison de 365 tonnes par semaine et de mandater le CA à négocier les conditions monétaires.

ADOPTÉE

9/ Ruisseau Racey

Ajournement pour atelier de travail

Un ajournement pour atelier de travail est proposé par Normand Côté à 21 h 40.

Les personnes présentes du public quittent la salle.

Réouverture de l'assemblée

La réouverture de l'assemblée est proposée par Normand Potvin à 22 h 05 et les personnes du public reviennent dans la salle.

Avis de motion Règlement de quote-part

Avis de motion est donné par Fabien Morin, conseiller de la MRC, à l'effet qu'il sera soumis à une séance ultérieure un règlement déterminant la quote-part pour procéder au paiement de la facture de Monty Coulombe.

10/ Fibre optique

Claude Brochu fait part aux élus de l'étude effectuée par pour la téléphonie IP Xit Télécom et des économies à faire qui sont de l'ordre de 48,000 \$ annuels.

11/ Présences du public dans la salle

M. Marc Belhumeur, Dudswell

Monsieur Marc Belhumeur trouve que les évaluations et les taxes dans Dudswell sont trop élevées. Il veut que des solutions soient envisagées. Il traite aussi des coupes de bois qui sont en cours sur le Chemin MacAuley depuis l'hiver passé.

M. Yvon Bégin

Il demande où en est rendu le dossier de la Sûreté du Québec. Claude Brochu mentionne que la convention collective n'est toujours pas réglée et que la contribution aux municipalités l'est. En ce qui concerne l'entente avec la MRC peut d'avancement sont constatés.

12/ Réunions du comité administratif

RÉSOLUTION N° 2006-05-3836

Sur la proposition de Marc-Jacques Gosselin, appuyée par Normand Côté, **IL EST RÉSOLU** d'entériner les décisions prises lors des réunions du comité administratif du 5 et du 19 avril 2006.

ADOPTÉE

13/ Rapport du préfet

Disponible au bureau de la MRC.

14/ Rapport du préfet suppléant

Le préfet suppléant étant absent, il n'y a pas de rapport.

15/ Rapports des membres du C. A. et du Comité de développement

Les rapports sont donnés verbalement aux élus.

16/ Correspondance

1/ Offres de service

- 1- Pluritec : Offre de service concernant le lixiviat et la réduction de l'azote ammoniacal et valorisation des biogaz

2/ Organismes

- 1- Sclérodémie Québec : Juin – Mois de la sclérodémie
- 2- Table des aînés : Journée mondiale de la prévention des mauvais traitements envers les aînés
- 3- Desjardins et CJE Haut-Saint-François : Programme jeunes au travail
- 4- Ass. forestière des Cantons l'Est : Communiqué – plants d'arbres gratuits
- 5- Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie : Rapport annuel 2005
- 6- Société de sauvetage : Dépliant sur la prévention de la noyade
- 7- Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie : Résolution concernant la collecte sélective
- 8- MMQ : Bulletin annuel de la MRC en terme de réclamation
- 9- SADC du Haut-Saint-François : Pochette promotionnelle de l'organisme

3/ Formation

- 1- CAMO Éducation Formation : Formation en GRH (recrutement et sélection de personnel)

4/ FQM et FCM

- 1- FQM : certificat de membres pour 2006
- 2- FQM : Enquête du MTQ sur les activités de déneigement dans les municipalités (résultat)
- 3- FQM : Communiqué concernant le pacte fiscal

5/ Gouvernements du Québec et du Canada

- 1- MAMR : Accusé réception des résolutions 255-06 et 258-06
- 2- Ministre des affaires municipales : Lettre concernant le pacte fiscal
- 3- MAMR : Résultats des indicateurs de performance aux rôles d'évaluation foncière
- 4- MTQ : Changement de contremaître au centre de service de Cookshire
- 5- Ressources naturelles : Programme « Mon arbre à moi »
- 6- Culture et communication : Annonce d'une subvention de 52 500\$ en vertu du programme Villes et villages d'art et de patrimoine
- 7- Emploi Québec : Annonce du refus de la demande de subvention pour le personnel

6/ MRC du Québec

- 1- MRC du Granit : Résolution visant la création d'un fonds pour la rénovation des installations sportives
- 2- MRC de la Vallée de la Gatineau : Résolution concernant la compétence en matière de gestion de la circulation

- 3- MRC Antoine-Labelle : Résolution visant à modifier le code municipal en lien avec les dépenses permises par le comité administratif des MRC (de 10 000 \$ à 25 000 \$)
- 4- MRC de la Nouvelle-Beauce : Résolution d'appui aux entreprises locales pour contrer l'exode des jeunes
- 5- MRC d'Avignon : Résolution concernant le protocole d'entente SHQ-MRC

7/ Municipalités

- 1- Bury : Résolutions concernant les priorités de la SQ et le programme de soutien des territoires en difficultés
- 2- Newport : Nomination de Diane Fiset au comité de gestion des boues de fosses septiques
- 3- Newport : Avis d'élection
- 4- St-Joseph de Ham : Résolutions concernant l'arrêt du service de collecte des matières recyclables pour Lingwick, Hampden, La Patrie, Chartierville et Scotstown
- 5- Hampden : Nomination de Mme Robert, mairesse de Dudswell, à titre de présidente du Comité de Sécurité Publique de la MRC
- 6- Ascot Corner : Lettre au sujet du compostage domestique
- 7- Chartierville : Lettre concernant le pacte rural – phase 1 du projet de la mine d'or
- 8- Lingwick : Perception des mutations immobilières

Mise en filière

Sur la proposition de Normand Potvin, la correspondance est mise en filière.

17/ Recommandations des membres

Monsieur Marc-Jacques Gosselin demande des éclaircissements aux sujets des éoliennes.

18/ Questions diverses

Nomination au CA du CLD

RÉSOLUTION N° 2006-05-3837

Sur la proposition de Fabien Morin, appuyée Normand Côté, IL EST RÉSOLU d'accepter comme membre du CA du CLD les administrateurs suivants :

Marc Drouin	Tourisme & culture
Marc Latulippe	Travailleurs
Thérèse Thibodeau	Coopératives
Marypascale Beaugard	Bioalimentaire

ADOPTÉE

Comité PGMR

Monsieur Normand Potvin mentionne que le secteur 1 du Comité PGMR sera dorénavant composé de 6 personnes au lieu de 4 (soit 3 non-élus et 3 élus) et que le tout sera entériné lors d'une prochaine séance.

Voie de contournement sud

Normand Potvin suivra le dossier de très près.

19/ Levée de l'assemblée

Solange Bouffard propose la levée de la séance à 22 h 55.

Claude Brochu
Secrétaire-trésorier

Michel Gendron
préfet